

La naissance de Jésus—1^{ère} partie

[The Birth of Jesus—Part 1]

Peter Amsterdam

Le récit de la vie de Jésus commence par la narration de sa naissance telle qu'elle est relatée dans les Évangiles de Matthieu et de Luc. L'Ancien Testament avait prédit sa venue, en nous révélant une foule de détails sur le Messie, le Sauveur promis par Dieu. Il naîtrait à Bethléem¹, serait de la lignée d'Abraham, issu de la tribu de Juda², serait héritier du trône de David³, son trône subsisterait éternellement⁴, sans compter de nombreuses prophéties sur sa vie et sa mort.

Dans les Évangiles, nous avons l'accomplissement des prédictions de l'Ancien Testament concernant la vie de Jésus, sa mort et sa résurrection, et le salut qui en découle pour le monde.

L'Évangile de Matthieu commence par une généalogie abrégée ayant pour but de prouver que Jésus avait rempli les conditions généalogiques requises du Messie promis par Dieu. Il commence par Abraham, le père du peuple juif et inclut les patriarches, mettant ainsi l'accent sur la judéité de Jésus. Lorsqu'il mentionne David, il l'appelle le roi David pour bien montrer que Jésus, issu de la lignée de David, était de sang royal et qu'Il avait donc légitimement le droit d'être appelé « Roi des Juifs »⁵. Il continue en énumérant les générations successives de descendants jusqu'à Joseph, l'époux de Marie, la mère de Jésus.

Luc inclut, lui aussi, une généalogie dans son Évangile ; mais au lieu de retracer la ligne généalogique de Jésus jusqu'à Abraham, comme le fait Matthieu, il remonte jusqu'au premier homme, Adam, et de là jusqu'à Dieu Lui-même. Sa généalogie ne précède pas le récit de la naissance de Jésus, comme c'est le cas dans l'Évangile de Matthieu, mais il la place immédiatement après son récit du baptême de Jésus.⁶

Dans leurs récits respectifs, Matthieu et Luc présentent différents aspects de la naissance de Jésus et incluent différents événements, tout en traitant le même sujet et les mêmes épisodes importants. Le récit de Matthieu se concentre sur Joseph et son rôle, tandis que celui de Luc s'attache au rôle de Marie et raconte l'histoire de son point de vue.

Matthieu nous apprend que Joseph était un homme « bon » et « droit », ce qui signifie que c'était un Juif pratiquant qui observait les lois de Dieu. Il était fiancé à une jeune femme nommée Marie, qui « s'était trouvée enceinte par l'action du Saint-Esprit, avant qu'ils n'aient vécu ensemble. »⁷ Dans la Palestine du premier siècle de notre ère, les fiançailles étaient une période d'engagement solennel précédant le mariage. À partir du moment où Marie est fiancée à Joseph, elle est considérée comme son épouse, bien qu'ils n'aient accompli que la première étape du processus de mariage et qu'ils n'aient pas encore commencé à vivre ensemble. Or, Marie tombe enceinte avant qu'ils ne passent à la seconde étape.

Matthieu nous dit que la grossesse de Marie est le fait du Saint-Esprit sans donner de détail sur cet épisode. En revanche, Luc nous fait un récit détaillé de la façon dont Dieu a envoyé l'ange Gabriel à Nazareth, chez « une jeune fille liée par fiançailles à un homme nommé Joseph, un descendant du roi David. Cette jeune fille s'appelait Marie. »⁸ Gabriel annonce à Marie qu'elle a trouvé grâce auprès de Dieu et il ajoute: « Voici : bientôt tu seras enceinte et tu mettras au monde un fils ; tu le nommeras Jésus. Il sera grand. Il sera appelé « Fils du Très-Haut », et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son ancêtre. Il régnera éternellement sur le peuple issu de Jacob, et son règne n'aura pas de fin. »⁹

Marie lui demande comment cela peut être possible vu qu'elle est encore vierge, et l'ange lui répond : « L'Esprit Saint descendra sur toi, et la puissance du Dieu très-haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu. »¹⁰ Marie, qui n'était encore probablement qu'une jeune

adolescente, lui pose alors la question qui lui brûle les lèvres : comment tombera-t-elle enceinte alors qu'elle est seulement fiancée et qu'elle n'a pas encore eu de rapports sexuels avec son futur époux ? L'ange lui répond que sa grossesse sera l'œuvre du Saint-Esprit qui viendra la couvrir de son ombre.

Cette conception ne ressemble à aucune autre conception de l'histoire humaine. Marie tombe enceinte par un acte créateur de Dieu. On ne nous précise pas comment s'est accompli cet acte créateur, pas plus qu'on nous précise la façon dont Dieu a créé le monde, si ce n'est qu'Il a parlé et que c'est arrivé.

Marie donne son accord et déclare : « Je suis la servante du Seigneur. Que tout ce que tu m'as dit s'accomplisse pour moi. »¹¹ Voici comment Fulton Sheen nous décrit cette scène magnifique :

Ce que l'on appelle l'Annonciation était en fait Dieu qui demande l'aide consentie de plein gré d'une de ses créatures pour pouvoir S'incorporer à l'humanité. ... Il a donc demandé à une femme représentant l'humanité d'accepter de Lui donner une nature humaine par laquelle Il pourrait commencer une nouvelle humanité. De même qu'en Adam, il existait une ancienne humanité, il y aurait une nouvelle humanité en Christ, lequel était Dieu incarné grâce à l'accord librement consenti d'une mère humaine.¹²

L'ange donne à Marie un signe prouvant que ce qu'il lui a annoncé va s'accomplir ; il lui révèle que sa cousine Élisabeth, déjà avancée en âge, attend, elle aussi, un fils. Luc rapporte que « Marie s'empressa de se rendre dans une ville de la région montagneuse de Juda », pour rendre visite à Elisabeth, laquelle attendait miraculeusement un fils malgré son grand âge.¹³ Après être restée environ trois mois avec d'Elisabeth, Marie, qui est maintenant enceinte de trois mois, retourne chez elle à Nazareth.

Dès son retour, elle se trouve confrontée à un problème évident : elle est enceinte et Joseph sait qu'il n'est pas le père de l'enfant. Matthieu explique clairement que Marie et Joseph n'avaient pas vécu sous le même toit avant la grossesse de Marie, lorsqu'il écrit : « or, elle se trouva enceinte par l'action du Saint-Esprit, avant qu'ils n'aient vécu ensemble. »¹⁴

Quand Joseph se rend compte que Marie est enceinte et que l'enfant n'est pas de lui, on ose à peine imaginer la peine, la douleur, la tristesse, l'impression de trahison, et la colère qu'il a dû ressentir. Matthieu nous dit « qu'il pesait le pour et le contre de cette éventualité. »¹⁵

Dans l'esprit de Joseph, Marie, sa promise, avait commis un adultère. La loi de Moïse stipulait qu'elle était passible de la peine de mort par lapidation.¹⁶ Mais « Joseph ne voulait pas la livrer au déshonneur. C'est pourquoi il se proposa de rompre ses fiançailles sans en ébruiter la raison. »¹⁷ Certaines traductions donnent « la répudier secrètement » ou « la renvoyer en secret ».

Il n'était pas vraiment possible de divorcer en secret, vu que la lettre ou le certificat de divorce devait être remis par le mari en mains propres à la femme devant deux témoins ; et quelle que soit la raison invoquée par Joseph pour divorcer, tout le monde en aurait déduit que la vraie raison était l'adultère. Lorsqu'il dit que Joseph voulait répudier Marie sans ébruiter l'affaire, Matthieu a sans doute voulu dire que Joseph n'avait pas l'intention d'accuser publiquement Marie d'adultère. Pour Joseph, un homme droit observant les lois de Dieu, répudier Marie est la meilleure solution. Il veut faire preuve de miséricorde et ne pas avoir à invoquer le motif d'adultère, mais il a bien l'intention de la répudier comme la loi lui en donne le droit.

Puis, on nous dit qu'un ange du Seigneur lui apparut en rêve et lui dit : « Joseph, descendant de David, ne crains pas de prendre Marie pour femme, car l'enfant qu'elle porte vient de l'Esprit Saint. Elle donnera naissance à un fils, tu l'appelleras Jésus. C'est Lui, en effet, qui sauvera son peuple de ses péchés. À son réveil, Joseph fit ce que l'ange du Seigneur lui avait commandé : il prit sa fiancée pour femme. Mais il n'eut pas de relations conjugales avec elle avant qu'elle ait mis au monde un fils, auquel il donna le nom de Jésus. »¹⁸

Le message transmis en rêve à Joseph le fait renoncer à ses intentions de divorce et à sa crainte de transgresser la loi de Moïse s'il épouse Marie. L'ange lui dit que l'enfant a été conçu du Saint-Esprit et que, par conséquent, il n'a pas à craindre d'enfreindre la loi de Dieu en épousant Marie, puisqu'aucun adultère n'a été commis. Joseph comprend ce qui s'est passé et décide de suivre les directives de l'ange.

Joseph accomplit ensuite la seconde étape du mariage en emmenant Marie devenue sa légitime épouse, chez lui, assumant ainsi la responsabilité de Marie et de l'enfant qu'elle porte. Après la naissance, Joseph nomme l'enfant Jésus, comme l'ange le lui avait commandé. En nommant l'enfant, Joseph reconnaît l'enfant de sa femme comme son fils légitime et devient ainsi le père légal de Jésus.

Il était vraisemblablement notoire, à Nazareth, que Marie était tombée enceinte de Jésus avant de faire vie commune avec Joseph, vu que l'enfant serait né moins de neuf mois après l'installation de Marie chez Joseph. On ne nous dit pas précisément quelle était l'attitude des gens de Nazareth envers Marie et Jésus, mais nous en avons peut-être un aperçu plus tard, lorsque des Juifs se moquèrent de Jésus en disant : « Nous ne sommes pas des enfants illégitimes. Nous n'avons qu'un seul Père : Dieu ! »¹⁹

Les Évangiles de Matthieu et de Luc rapportent que Marie conçut Jésus sans intervention humaine, par un acte du Saint-Esprit. Marie et Joseph durent tous deux prendre une décision par la foi. Pour Marie, il s'agissait de croire ce que l'ange lui avait annoncé et d'accepter la mission d'être la mère du Messie, le Fils unique engendré de Dieu. Pour Joseph, c'était de croire ce que l'ange lui avait révélé dans son rêve, en l'occurrence que l'enfant était conçu du Saint-Esprit, par un acte de Dieu. Par les décisions qu'ils prirent, Marie et Joseph montrèrent tous deux leur grand amour pour Dieu et leur confiance en Lui. C'étaient des personnes d'une grande foi, et de toute évidence, ils étaient dignes d'avoir été choisis pour élever Jésus.

Première publication : décembre 2014. Adapté et réédité le 6 décembre 2021. Traduit de l'original par Bruno Corticelli.

¹ Michée 5:2.

² Genèse 49.10.

³ 2 Samuel 7.12–13.

⁴ Daniel 2.44.

⁵ Leon Morris, *The Gospel According to Matthieu* (Grand Rapids: William B. Eerdmans' Publishing Company, 1992), 24.

⁶ Luc 3.22.

⁷ Matthieu 1.18.

⁸ Luc 1.27.

⁹ Luc 1.31–33.

¹⁰ Luc 1.35.

¹¹ Luc 1.38.

¹² Fulton J. Sheen, *Life of Christ [Vie du Christ]* (New York. Doubleday, 1958), 9–10.

¹³ Luc 1.39 S21.

¹⁴ Matthieu 1.18.

¹⁵ Matthieu 1.20 BFC.

¹⁶ Deutéronome 22.20–21.

¹⁷ Si, au contraire, l'accusation s'avère fondée et si la virginité de la jeune femme n'est pas prouvée, on l'amènera à l'entrée de la maison de son père, ses concitoyens la feront mourir à coups de pierres parce qu'elle a commis une chose infâme en Israël, en se déshonorant lorsqu'elle vivait encore dans la maison de son père. Ainsi vous ferez disparaître du milieu de vous la souillure qu'entraîne le mal. (Deutéronome 22:20–21).

¹⁸ Matthieu 1.20–21, 24–25.

¹⁹ Jean 8.41.